

# ÉTATS GÉNÉRAUX

---

## DISCOURS D'OUVERTURE DE JEAN-CLAUDE MOINGT

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs, chers amis,

C'est avec grand plaisir que je joue face à vous les premiers coups des premiers États Généraux de la Fédération Française des Échecs.

Nous avons imaginé cet exercice de démocratie participative dès le début de notre mandat, et nous l'avons dès lors planifié au week-end libéré par le décalage de l'Assemblée Générale.

Avant toute chose, je tiens à souligner le travail réalisé en amont par la secrétaire générale de la FFE, Joanna Pomian, qui était en charge de la coordination générale de cet évènement novateur.

Elle a beaucoup œuvré pour que ce week-end de travail, mais aussi de convivialité, soit une réussite, et je tiens ici à l'en féliciter chaleureusement.

Pourquoi des États Généraux ?

Tout simplement parce qu'au gré des déplacements que moi-même et mon équipe avons effectués avant les élections en janvier 2005, nous avons ressenti un véritable besoin. Notamment celui des acteurs du monde échiquéen, en quête de repères et d'échanges fructueux dans un monde associatif et sportif en pleine mutation.

Depuis mars dernier, nous avons collecté des centaines de doléances, de critiques, de propositions, émanant des licenciés de notre Fédération.

La sélection des thèmes que nous vous présentons et qui seront abordés dans les ateliers, ne constitue bien évidemment qu'une synthèse.

Nous avons dû supprimer quelques propositions plus ou moins farfelues, ou tout simplement irréalistes. Bien entendu notre liste ne prétend pas être exhaustive. Nous espérons que certaines autres propositions seront soumises à la sagacité des participants lors des ateliers.

N'oubliez pas que demain matin, une synthèse globale sera effectuée en séance plénière.

Je voudrais cependant revenir sur certaines propositions qui n'ont pas été retenues.

En effet, elles constituent pour nous d'excellents indicateurs des préoccupations des licenciés. Nous espérons vivement que les échanges de points de vue, les idées novatrices, les propositions qui émergeront de ce week-end studieux, serviront de base pour le programme du prochain mandat. Ainsi, l'équipe dirigeante qui émergera du choix des urnes le 28 mars 2009, pourra largement s'inspirer des États Généraux de ce week-end.

J'en profite pour vous dire que j'annoncerai officiellement, au plus tard le 29 mars prochain, lors de l'Assemblée Générale annuelle, si je sollicite ou pas un nouveau mandat pour la période 2009/2013.

Pour rebondir sur le contenu des propositions reçues, je souhaiterais vous livrer quelques exemples significatifs, qui permettent de montrer aux licenciés et aux dirigeants que nous sommes, en tant que Fédération sportive, encadrés de façon très stricte. Nous ne pouvons pas toujours faire ce que nous souhaitons !

« *Créer une ligue professionnelle* » nous dit-on, mais c'est malheureusement exclu. Cette possibilité n'est offerte qu'aux fédérations délégataires...

« *Laisser la liberté à un joueur de se licencier sans club* » : là encore, il faut rappeler que ce sont les clubs, en tant que personnes morales, qui sont membres de la FFE, et pas les licenciés.

« *Sanctionner les clubs qui rémunèrent au noir* » : la FFE n'a ni la vocation, ni les moyens de contrôler les quelque 920 clubs français.

« *Baisser le prix de la licence A* » : je me suis engagé à ne pas augmenter le prix de la licence sur mon mandat. Savez-vous que, compte tenu de l'inflation, le simple fait de geler le prix des licences sur 4 ans induit un manque à gagner direct de 50 000 € pour la FFE ? Et que même si le prix de la licence devait être réindexé ultérieurement, ces 50 000 € se seront tout de même envolés entretemps...

« *Remplacer les rencontres interclubs par des matches sur Internet* » : sans commentaire !

En revanche, d'autres sujets abordés sont déjà dans les tuyaux de la FFE. Certains d'entre eux devraient même être adoptés lors du prochain Comité Directeur, comme :

« *Labellisation des tournois open* »

« *Option échecs au bac* »

Je tiens aussi, dès l'ouverture de ces États Généraux, à remercier les animateurs des différents ateliers. J'y associe également tous ceux qui ont fait le déplacement afin de participer et d'élaborer ensemble le projet de la FFE de demain.

Je dois dire que je suis toutefois, comme mes collègues du Bureau Fédéral et du Comité Directeur, assez déçu par la faible participation.

Mais où sont donc les « kikoz », les « yaka » ou les « fokon » qui s'épanchent chaque jour sur les sites Internet spécialisés ?

Mais où sont donc ceux qui, sur le terrain, se plaisent à entraver le développement de la FFE ?

J'aurais bien aimé les voir ici, les écouter, et entendre leurs propositions...

Pourtant, si nous voulons encore progresser, nous développer, et atteindre ce palier hautement symbolique des 64 000 licenciés, qui m'est cher autant qu'il l'était pour le regretté Président Loubatière, nous devons tous agir de concert.

Dans chaque ligue, dans chaque comité départemental, dans chaque club, dans chaque école, et sur chaque parcelle de terrain, nous devons tous avoir la même volonté de voir notre discipline s'implanter durablement. Bien sur, il faudra prendre en compte la spécificité des régions, et la diversité qui fait le charme de notre beau pays.

Mais même unis vers un objectif commun, nous devons tout de même faire face à plusieurs obstacles :

La concurrence d'Internet, qui nous fait perdre chaque année des licenciés A.

Internet est un outil magique pour les échecs, mais ses effets pervers sont évidents pour la Fédération. La tendance actuelle est que l'érosion des licences A est compensée par l'augmentation des licences B, fruit du travail effectué auprès des scolaires.

L'émergence du poker qui, dans un monde où l'argent-roi fait rage, dispose d'attraits que les échecs n'ont pas.

Nous devons trouver ensemble des solutions innovantes à ces questions :

Comment réconcilier la FFE avec Internet ?

Comment améliorer les passerelles entre les échecs à l'école et les clubs ?

Comment améliorer l'image du jeu auprès du grand public et de manière concomitante, comment développer la médiatisation du jeu d'échecs ?

Notre discipline va bien en France...

Le nombre de pratiquants est stabilisé, les structures sont solides, la Fédération dispose de locaux adaptés, les cabinets des ministres commencent à nous ouvrir leurs portes, les sponsors ne nous font plus défaut.

Je pense que l'essentiel du programme pour lequel nous avons été élus a été d'ores et déjà réalisé. Pour le compléter, et pour trouver l'impulsion nouvelle des prochaines années, nous comptons sur vous tous, ici présents.

C'est pour cela que nous avons voulu des États Généraux.

Je terminerai en vous annonçant quelques bonnes nouvelles récentes...

J'ai signé mercredi dernier une convention avec la préfecture de région IDF concernant le dispositif « Ecole Ouverte ».

Celui-ci touche les collèges et les lycées situés en Zone d'Éducation Prioritaire et en Zone Urbaine Sensible. La FFE rejoint ainsi un club très fermé de prestigieux partenaires de ce dispositifs : les sapeurs pompiers, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Fédération Française de Rugby, l'Association des musées de Paris, l'Association des Grandes écoles, Cent mille entrepreneurs et l'Association Jules Verne.

Sur les 130 établissements concernés, 47 ont souhaité bénéficier d'un enseignement de notre sport. Nous arrivons en troisième position des demandes, après les sapeurs-pompiers et la Fédération Française de Rugby (mais nous n'avions pas de coupe du Monde en 2007 !), et loin devant les autres.

Voilà une nouvelle preuve de la popularité et de la crédibilité de notre fédération. Devant ce succès annoncé que ne manquera pas de relayer la préfecture de région IDF, ce dispositif devrait s'étendre à toute la France. Nous aurons ainsi accès à plus de 500 établissements.

Bien entendu et c'est le nerf de la guerre, ce dispositif bénéficie de financements dans le cadre de la politique de la ville menée par les préfetures.

Par ailleurs, le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) est, depuis la rentrée 2007, une des sources de financement du dispositif d'Accompagnement Éducatif. Cela concerne 1100 collèges en France situés en zone urbaine sensible et devrait être étendu aux 7000 collèges dès la rentrée 2008. Il s'agit de soutenir les activités d'accompagnement éducatif, prévues sur le temps périscolaire, de 16h à 18h.

C'est ce qu'a déjà entrepris l'Académie de Créteil, qui a fait du jeu d'Échecs une de ses priorités. J'en profite pour saluer M. Le Pivert, qui représente ici Jean-Michel Blanquer, le recteur de cette Académie, et qui participera tout à l'heure à nos travaux, dans l'atelier « Grandir avec les scolaires ».

Enfin, dans un contexte politique local particulièrement délicat, le Conseil Municipal de Pau du 18 janvier a voté, à l'unanimité, la subvention pour le Championnat de France d'août 2008.

Ce n'est pas anodin lorsque l'on sait que la même délibération pour le championnat d'Europe de Bridge a été refusée par les élus !

Cela montre la crédibilité de notre Fédération et du dossier qui a été présenté, ainsi que la bonne côte dont jouit notre discipline auprès des décideurs locaux.

Je profite de cette tribune pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2008, faite de joie et de réussites sportives.

Et je vous invite à commencer les travaux de ces États Généraux, que j'espère fructueux pour le bien du jeu d'échecs en France.

MERCI.